

Quelle stratégie politique, financière et organisationnelle pour la transformation des modes d'élevage ?

Illustration avec l'Allemagne

Christine Roguet

Pôle Economie, IFIP-institut du porc

Forte pression sur l'élevage

Pression sociétale Demande d'amélioration du « bien-être animal »

Pression politique

Programmes gouvernementaux

- 2012 : Charte de l'agriculture et des consommateurs
- 2014 : Nouvelles voies pour plus de bien-être animal
- 2015 : Voies vers un élevage socialement acceptable
- 2019 : Stratégie pour un élevage durable
- 2020 : Recommandations de la commission Borchert

Pression réglementaire

- 2019 : interdiction castration sans anesthésie
- 2021 : interdiction des cages en maternité
- 2022 : projet de loi sur un étiquetage obligatoire du mode d'élevage

Marché



Orientations politiques

Priorités d'action en **2012**

■ Cadre juridique

UE

- Normes réglementaires supplémentaires (élevage de **dindes**, **transport**)
- Cadre juridique pour un label bien-être animal volontaire

National

- Interdire la **castration** sans anesthésie
- Meilleur suivi et contrôle des **usages d'antibiotiques**
- **Abattage** : méthodes d'étourdissement indolores et sûres, bonnes pratiques

■ Recherche et transfert pour

- Cesser les **mutilations** (recherche sur l'alimentation, les conditions d'élevage...)
- Améliorer la protection animale lors du **transport** et de l'**abattage**
- Evaluer et suivre le bien-être animal grâce à des **indicateurs**

■ Financement

- Aides à l'investissement pour les élevages allant au-delà de la réglementation
- Maintien du soutien à l'agriculture biologique



Création label BEA d'Etat
+ lobbying pour label européen

Préconisations en 2015

1. Accès de tous les animaux à différentes **zones climatiques**, de préférence au climat **extérieur**
2. Structuration des bâtiments en **zones fonctionnelles** avec différents types de sol
3. Matériaux manipulables **organiques**
4. Plus de **surface**, sans immobilisation permanente (fin des **cages**)
5. Pas de **mutilations** (en particulier la coupe de la queue)
6. **Indicateurs** de bien-être des animaux
7. Réduction des usages de **médicaments**
8. **Formation** des personnes en charge d'animaux
9. Sélection **génétique** (croissance, prolificité...)



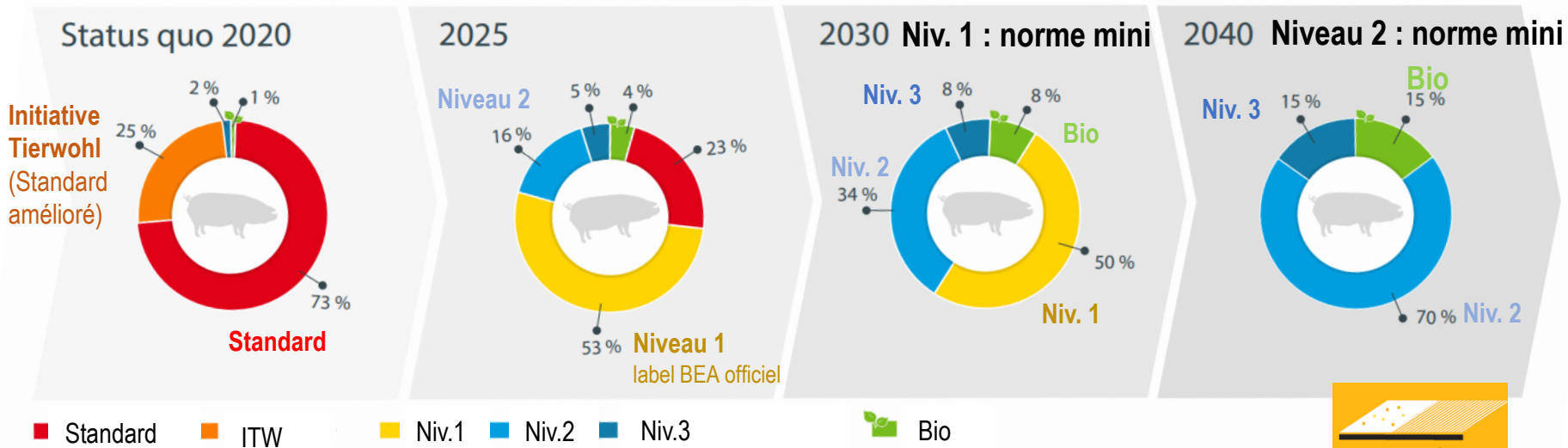
Révision de la législation EU sur le BEA à la ferme : propositions de **2021** du Parlement et du conseil

- Interdiction des **cages** en 2027
- Accès à **l'air libre ou à l'extérieur**
- Augmentation de la **surface** par animal
- Interdiction des **mutilations** (caudectomie, castration, écornage et époinçage du bec) ou obligation d'anesthésie/analgésie
- **Indicateur** de BEA : 1) obligatoire ou 2) volontaire
- **Étiquetage** du BEA : 1) Réglementer les allégations de BEA existantes, ou 2) Label européen de BEA, limité aux systèmes en cage/sans cage, ou 3) Label européen de BEA développé au-delà de la question des cages
- **Importations** : 1) clause miroir ou 2) obligation d'étiquetage sur le mode de production (identique ou pas à l'UE)

Recommandations allemandes en 2020...irréalistes !?

Calendrier de montée en gamme vers les niveaux sup. du label BEA officiel

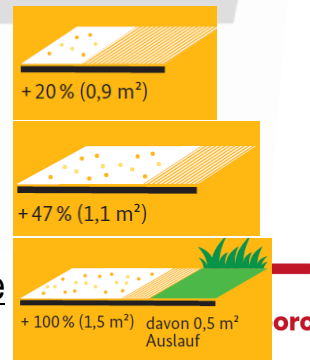
2020 : 1% des porcs avec une courette; 4% avec accès à l'air libre (front ouvert) (paille : 4% des places en 2020 vs 8% en 2010)



Niveau 1 : +20% de surface, matériel de manipulation, sevrage à 28 j, queue entière au bout de 3 ans

Niveau 2 : +47% de surface, contact avec l'air extérieur si possible, sevrage à 35 j, queue entière

Niveau 3 : +100% de surface, accès extérieur obligatoire à partir de 30 kg, sevrage à 42 j, queue entière



Voies de financement

Prix, plus-values, taxes

Consommateurs



Eleveurs

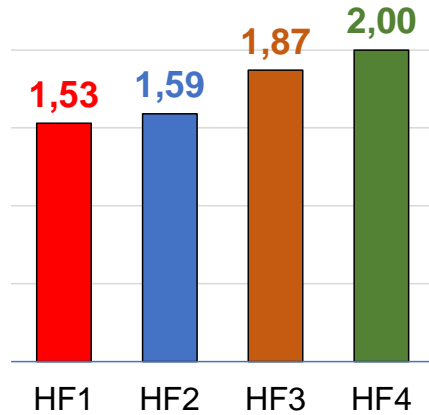
Contribuables

Performances

Subventions, primes

Eleveur : performances dégradées et surcoûts

- Enquête de VzF auprès de 700 de ses adhérents
 - **GMQ** : 843 en HF1, 871 en HF2 mais 860 en HF3-4
 - **IC** : 2,83 en HF1, 2,79 en HF2 mais 2,87 en HF3-4
- Temps de travail
- Coût d'une place d'engraissement > 1 000 €
- Coût de revient (moyenne sur 2017-2021, €/kg carc.)



Source : Chambre d'agriculture de Rhénanie du Nord-Westphalie

Surcoûts en engraissement par porc produit selon le niveau du Haltungsform par rapport au standard HF1

| Critères | Niveau du Haltungsform | | |
|--------------------------------|------------------------|--------------|--------------|
| | 2 | 3 | 4 |
| Plus de surface, € | 2,70 | 8,86 | 23,65 |
| Travail supplémentaire, € | 1,03 | 5,05 | 5,05 |
| Dégradation de l'IC, € | - | 12,54 | 12,54 |
| Alimentation sans OGM, € | - | 10,40 | 10,40 |
| Paillage sur sol plein, € | - | 2,26 | 2,26 |
| Autres investissements, € | 1,57 | 4,65 | 2,45 |
| Total, € / porc produit | 5,70 | 43,76 | 56,34 |

- Subventions aux investissements, primes à la paille ou aux queues entières

Informer le **consommateur** : une orientation politique de longue date à l'échelle européenne

Rapport de la **Commission** sur
« les solutions possibles pour
l'étiquetage en matière de BEA ».

*Améliorer la communication avec
les consommateurs sur le BEA*

2009

Conseil de l'UE invite la Commission à
« évaluer la nécessité et l'impact d'un cadre
réglementaire de l'UE avec des **critères
pour les systèmes d'étiquetage du BEA**
en tenant compte de l'expérience nationale »

16/12/19

2020

Stratégie de la ferme à la table

Etude d'ici 2023 des **options pour
un étiquetage BEA** qui assure
« une meilleure transmission de la
valeur tout au long de la chaîne »

Conseil de l'UE (présidence allemande)

Face à la prolifération des labels nationaux,
adopte des conclusions sur un **label BEA
européen harmonisé d'utilisation volontaire**

07/12/20

Juin 2021

Parlement européen :

rapport « BEA à la ferme –
éval ex post de la législation de l'UE,
**perspectives d'étiquetage du BEA
au niveau de l'UE**
(215 pages)

Multiplication des labels en Allemagne

Concurrence entre acteurs publics, associatifs et privés



1988

3 ONG : DTB, Bund, AbL
1 niveau d'exigence élevé
Volaille, porc, bovin



2013

ONG DTB, 2 niveaux
Porc et volaille
(engraissement), œufs, lait



2015

Fillières porc et volaille
1 niveau (standard amélioré)
1/3 des porcs charcutiers



2019

Ministère de l'agriculture
3 niveaux



2023

Ministère de l'agriculture
5 niveaux

2019



Distributeurs
4 niveaux

Consommateur : taxer les produits animaux

Trois options proposées par la commission Borchert en 2020

● Fiscalité générale (impôt de solidarité)

- Limites : les non consommateurs paient aussi ; difficulté d'affectation à l'élevage

● Hausse de la TVA sur les produits animaux de 7% à 19%

- Plus simple à mettre en œuvre mais difficulté d'affectation à l'élevage
- Limites : 1) impacte davantage les produits les plus durables (plus chers)
2) discriminatoire pour les éleveurs étrangers ne bénéficiant pas d'aides en retour

● Création d'une taxe d'accise (liée au volume) sur les produits animaux

- 40 cts/kg de viande et de produits transformés, 2 cts/kg de lait, de produits laitiers frais et d'œufs, 15 cts/kg de fromage, de beurre et de lait en poudre → génèrerait ~ 3,6 Mds€ / an = besoin
- Surcoût moyen pour un « consommateur moyen » : 35 € / personne / an
- Atout : la taxe d'accise n'augmente pas l'écart de prix entre produits standards et biologiques
- Limites : réaffectation des fonds aux Länder, discriminatoire pour les produits importés
- **Considérée comme la meilleure solution → proposition d'ici mars 2023**

Contribuable : subventionner, compenser

Aides de la PAC



● Règlement horizontal (conditionnalité)

- Octroi de la plupart des aides de la PAC lié au respect des règles de base répondant aux attentes du public en matière d'environnement, de santé publique et de BEA
- Normes concernant le logement (propreté, éclairage, taille des cases, etc.), l'alimentation et les interventions chirurgicales (castration...)

● Premier pilier

- **Paielements directs** : objectifs de BEA pas mentionnés dans le règlement
- **OCM** : normes de commercialisation, systèmes de qualité de l'UE

● Second pilier

- **Priorité 3 /6** - Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire, le bien-être animal et la gestion des risques dans l'agriculture.
- Mesures : 4-Investissements, 14-Bien-être animal, 11-Agriculture biologique

Mesure 14 « bien-être animal » du FEADER

- Soutient les **actions volontaires des agriculteurs en faveur du BEA**, allant au-delà des normes obligatoires
- **Subvention à l'investissement** dans des modes d'élevage plus respectueux des animaux (jusqu'à 40%)
- **Compensation totale ou partielle** des surcoûts et manques à gagner occasionnés par la pratique
- **Engagement sur 1 à 7 ans**
- **Mesures ciblées**
 - amélioration des conditions de logement : espace disponible, litière, lumière naturelle..
 - fourniture d'un accès extérieur
 - utilisation d'anesthésiants et d'anti-inflammatoires lors des castrations ou ablations
 - alimentation conforme aux besoins naturels du bétail
- FEADER intervient uniquement en **contrepartie de l'aide publique nationale**
- Une étude d'Agrosynergie (2021) a révélé que **les taux de paiement accordés dans les États membres/régions étaient généralement considérés par les agriculteurs comme n'étant pas suffisamment attractifs, ce qui a eu une incidence négative sur l'adoption de la mesure et réduit les effets attendus.**

Exemples d'utilisation de la mesure 14 en Allemagne

- **Prime à la queue entière** « Ringelschwanzprämie » (**Basse-Saxe**)
 - **5 € par porcelet** et **16,50 € par porc abattu** avec la queue non coupée, prime plafonnée à 3 000 porcs abattus par ferme, montant mini 500 €
 - Selon l'Institut Thünen, la faible adoption de la prime s'explique par : investissements, obligations de résultat (mini 70% de queues intactes), prime insuffisante (surcoûts ~ 30 €), engagement de trois ans sans période d'essai.
- **Prime aux porcs en label Für Mehr Tierchutz (Bade Wurtemberg)**
 - niveau entrée : **9 € / porc produit** niveau premium : **14 € / porc produit**
- **Subvention pour les truies libres en maternité (Basse-Saxe)**

Impact sur l'organisation de la filière porcine

Développement de la contractualisation

● Cahiers des charges bien-être

- **Producteurs** : conditions de production très différentes et surcoûts élevés
→ besoin de sécurisation des débouchés et des plus-values
- **Abatteurs** : besoin de sécuriser leurs approvisionnements en porcs ITW (HF2) après les annonces des distributeurs d'arrêter la vente de porc standard (HF1).

● Fièvre porcine africaine et baisse de la production : besoin de sécuriser les appro, en particulier des régions éloignées des foyers touchés

● Fin de la sous-traitance dans l'industrie de la viande → nécessité de mieux planifier l'activité (main-d'œuvre permanente et plus chère)

● Modèle hybride de commercialisation :

libre pour les porcs standards et sous contrat pour les porcs en cahiers des charges.

Conclusion

- **Montée en gamme**
- **Besoins d'investissement et surcoûts considérables, finançables par**
 - **des subventions à l'investissement**
 - Augmenter le budget pour soutenir les programmes de qualité prenant en compte le BEA (M14) et aider les agriculteurs à investir pour améliorer leur production (M04).
 - **une augmentation des prix à la consommation**
 - **Consommateur :**
 - Sensibiliser et informer (panier alimentaire, prix, labels)
 - Subventionner : politique publique redistributive (revenus additionnels, chèque alimentaire)
 - **Producteur :** contractualisation des plus-values, fonds spécial
- **Quel impact des crises sanitaires, climatiques, géopolitiques, économiques ?**
- **Les risques sont connus, et visibles : chute de la production, hausse des importations**

Merci de votre attention !

christine.roguet@ifip.asso.fr

Tel : 07 62 53 40 77

